

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin



Morsalines

Le contour du Parc naturel se dessine autour des vallées principales débouchant sur la Baie de Veys, et le long des marais arrière-littoraux de la côte est, espace de transition entre le bocage et les dunes.

Ces marais côtiers, parmi les 30.000 hectares de zones humides du territoire, sont recouverts de prairies bordées de fossés que soulignent les roseaux. Piquetés de bosquets et de mares abreuvoirs, ils sont traversés par de longues chasses (ou chemins) qui rythment l'organisation de l'espace.

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

3, village les Ponts d'Ouve
50500 Saint-Côme-du-Mont
Tél.: 02.33.71.65.30 - Fax : 02.33.71.65.31
mail : info@parc-cotentin-bessin.fr
web : www.parc-cotentin-bessin.fr



REGLEMENT

Contrôle

Tampon humide apposé sur la carte de pointage nominative, ou contrôle possible par photo avec le vélo apparaissant devant le panneau de la localité ou la Maison du Parc.

Points de contrôle

- **ST COME DU MONT** Départ / Arrivée

Maison du Parc

Pâques à fin septembre : tous les jours de 9h30 à 19h

Octobre à Pâques : sauf le lundi de 9h30 à 13h / 14h à 17h30

Fermeture annuelle : fin décembre à début janvier

- **UTAH BEACH**
- **ST VAAST LA HOUGUE** (BCN-BPF)

Droits de participation : (révisable annuellement)

- Licencié FFCT : 5 € -18 ans : Gratuit
- Non Licencié : 7 € -18 ans : 2 €

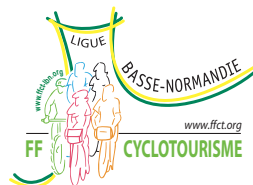
Prévoir carte IGN TOP 100 n°106

Parcours :

Cette randonnée est essentiellement touristique, aucun délai n'est imposé pour effectuer cette randonnée. Le sens indiqué est celui conseillé (Points de vue, Vents dominants). L'hiver peut être conseillé ; après quelques jours de pluie, vous découvrirez alors le fameux "marais blanc"

Cette randonnée est ouverte à tous, licencié ou non, français ou étrangers. Les mineurs devront être accompagnés d'un parent, d'un tuteur légal ou d'un éducateur qualifié. Les participants étant considérés en excursion personnelle, devront respecter le code de la route.

Les participants non licenciés FFCT, sont couverts par une assurance souscrite par le club (RC & IA) Le fait de s'engager implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Une médaille souvenir est en cours de réalisation.



Fédération Française de Cyclotourisme



www.ffct.org

FF CYCLOTOURISME

Comité Départemental de la Manche

RANDONNEE PERMANENTE LABEL NATIONAL n° 254/09

"Le Marais Côtier"

125 Km

Randonnée dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin



Cyclo-Club Montebourg - St Germain-de-Tournebut
affiliation n° 4451





Fort de la Hougue

Cette randonnée fait partie d'une série de 5 randonnées permanentes qui vous feront découvrir le marais côtier et les vallées qui composent le parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin :

Les vallées de la Douve et du Merderet
Les vallées de la Sève et de la Taute - Le marais côtier
La vallée de la Vire - La vallée de l'Aure

Au cours de cette randonnée vous pourrez découvrir une faune et des paysages très particuliers, très beaux manoirs et châteaux en pierres calcaires aux toits d'ardoise. Elle vous fera traverser les marais côtiers du Cotentin, et découvrir la réserve ornithologique de Beauguillot et l'immense Baie des Veys, lieux de passage et de migration de nombreuses espèces d'oiseaux et de refuge pour une colonie de phoques veau-marins.

L'histoire sera toujours présente.

En effet vous parcourrez de nombreux sites ou l'histoire s'est inscrite en juin 1944 : Ste Marie du Mont, Utah-Beach, les batteries de Crisbecq et d'Azeville, et le site mondialement connu de Ste Mère Eglise

Vous pourrez également découvrir les tours Vauban de St Vaast la Hougue, inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco.



Adresses utiles

Fédération française de cyclotourisme FFCT

12, rue Louis Bertrand - 94207 Ivry-sur-Seine cedex
Tél.: 01.56.20.88.88 - Fax : 01.56.20.88.99
Site Internet : www.ffct.org - mail : info@ffct.org

Ligue de Basse-Normandie - 7, rue R. Bastion, 14000 Caen
mail : info@ffct-lbn.org - web : www.ffct-lbn.org

Comité Départemental de la Manche FFCT

Maison Tollemer - 50190 Périers
Tél/Fax : 02.33.47.93.51
mail : cyclomanche@wanadoo.fr - web : velo-manche.org

Comité Départemental du Tourisme de la Manche

Maison du Département - 50008 Saint-Lô Cedex
Tél. : 02 33 05 98 70 - Fax : 02 33 56 07 03
mail : manchetourisme@cg50.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION "Le Marais Côtier"

Nom Prénom

Sexe âge

Adresse :

Code postal Localité

Club : Affilié n° :

N° licence Tel :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et je m'engage à le respecter dans son intégralité.

Date :
Signature :

Ci-joint chèque à l'ordre du :
CC Montebourg - St Germain-de-Tournebut
Joindre enveloppe timbrée (20 à 50 g) avec l'adresse du participant
Merci de prévoir un délai de deux semaines pour réception du carnet de route et de l'itinéraire détaillé.

Correspondante
Alice Noël - Le basvent
50700 St Germain-de-Tournebut

